

■ CONTEXTE GÉNÉRAL

La question maintes fois posée du moment initial où les hommes se préoccupèrent de la mort fut souvent ramenée, faute d'autres éléments tangibles, à celle des plus anciennes sépultures (May 1986 : VII; Binant 1991 : 13; Otte 1993 : 51; Leroi Gourhan 1964 : 53-54; Lévêque 1997 : 11-12; Facchini 1989). Entre autres effets pervers, cette quête fit parfois oublier que la conscience de la mort ne passe pas nécessairement par des procédés d'enfouissement du cadavre.

On a également trop souvent considéré que l'aménagement de tombes représentait un saut qualitatif et laissé entendre que pareille pratique fut, par la suite, la seule possible envers les défunt, voire qu'elle représentait un phénomène irréversible (Otte 1993 : 51). Après tout, la sépulture n'est qu'une façon subsidiaire de procéder; elle ne relève d'aucune tradition universelle (Thomas 1975; Guidieri 1980) et ne peut, à elle seule, refléter toutes les prises en compte de l'éphémère de l'existence.

Aussi, aborder l'étude d'une sépulture préhistorique, même relativement tardive comme celle de la grotte Margaux, ne peut-elle s'entendre sans embarquer dans le débat tout ce qui, de près ou de loin, touche à la vie spirituelle. Ne retiendrait-on que le seul domaine du traitement des morts, oubliant un moment les expressions artistiques, les représentations possibles de divinités ou les témoins fugaces de « cérémonies », il n'y a guère de raison d'exclure du propos tout ce qui n'est pas issu directement de tombes dûment reconnues comme telles.

Les restes humains découverts au fond de la grotte Margaux ressortissent à une sépulture : architecture et enfouissement intentionnel ne laissent aucun doute à ce propos. Au demeurant, la capacité des Mésolithiques à concevoir des tombes ne fait plus question depuis longtemps. Doit-on pour autant en rester aux seules comparaisons avec d'autres sépultures, plus ou moins similaires selon les cas ? Se contenter de cet unique propos reviendrait à considérer les gestes funéraires comme d'un intérêt secondaire, attitude que rien ne justifie.

Il y a fort à parier, par exemple, que la distance soit faible entre la sépulture dont il est ici question et les restes humains épars découverts dans un grand nombre de gisements du Mésolithique européen (Newell *et al.* 1979). Quelles qu'en soient les apparences, la dichotomie serait plus nette entre cette sépulture collective et les tombes primaires contemporaines. En effet, inhumations en un temps et tombes collectives ne partagent entre elles qu'un élément factuel —l'enfouissement intentionnel de dépouilles—, qui en autorise le rassemblement sous la désignation « sépulture ». Les débris humains trouvés mélangés aux reliefs des activités du quotidien ne peuvent être rassemblés sous le même vocable; pourtant, ils indiquent, autant que les sépultures collectives régulièrement visitées, une relation concrète avec le squelette, relation que ne peuvent revendiquer ceux qui eurent recours à des inhumations immédiates et définitives (Cauwe 1996-1997; 1998). Il

ne s'agit certes pas de réduire la sépulture collective à un abandon de cadavres, mais d'attirer plutôt l'attention sur les dangers qu'il y a d'inféoder le sens des choses aux termes disponibles pour les désigner.

Il est donc essentiel d'aborder l'étude de la sépulture de la grotte Margaux dans le contexte général du traitement des morts de son époque. La présence apparemment incongrue d'une tombe collective au Mésolithique ancien y trouvera plus sûrement une explication, à moins de croire au miracle d'un rite nouveau, situation plausible mais non vérifiable.

Le champ de la réflexion doit être le plus large possible; dans la synchronie d'abord, afin de définir l'originalité des rites funéraires dont il est question; dans la diachronie ensuite, en amont comme en aval, pour estimer ce qui découle de continuités, d'apports ou d'innovations et pour déterminer si telle manière de traiter les morts fit long feu ou si, au contraire, elle influença durablement les pratiques ultérieures. Au total, c'est un domaine aux limites floues qui doit être approché, tant sur le plan géographique et chronologique que sur celui de la nature de la documentation à prendre en compte. Certains esprits chagrins reprocheront peut-être ce manque de netteté; il s'agit simplement de ne pas limiter la réflexion à des circonstances dont on ne connaît *a priori* le poids.

1. *La synchronie*

1.1. Les sépultures collectives du Mésolithique en Europe du nord-ouest

Au moment de sa découverte, la sépulture collective mésolithique de la grotte Margaux était sans précédent. À ce point, sans doute vallait-il mieux assumer la qualité hors norme du gisement, plutôt que de tirer des traits sur la comète en proposant quelque hypothèse générale sur les pratiques mortuaires des derniers chasseurs-cueilleurs. On ne restitue pas le passé en utilisant seulement les situations exceptionnelles qu'il livre.

Pourtant, deux autres tombes collectives, datées également du 9^e millénaire, ont été mises au jour peu de temps après la découverte de la grotte Margaux, respectivement à l'abri des Autours, toujours dans la région dinantaise (Cauwe 1994), et dans la grotte du Bois Laiterie à Profondeville, à quelques kilomètres plus en aval sur le cours mosan (Otte et Straus 1997). D'un site à l'autre, on reconnaît les mêmes désarticulations de squelettes et l'absence de liaison directe avec des installations domestiques.

Aujourd'hui, le *corpus* des sépultures collectives du Mésolithique comprendrait au moins une dizaine d'exemples, répartis en Belgique (fig. 52 et tableau 7) et dans le sud de l'Angleterre. Mais, excepté les gisements cités à l'instant, les autres trouvailles ne sont connues que par des fouilles anciennes ou non scientifiques, déficientes dès qu'il s'agit de statuer sur les conditions exactes d'invention, trop rudimentaires pour reconnaître avec précision des gestes funéraires.

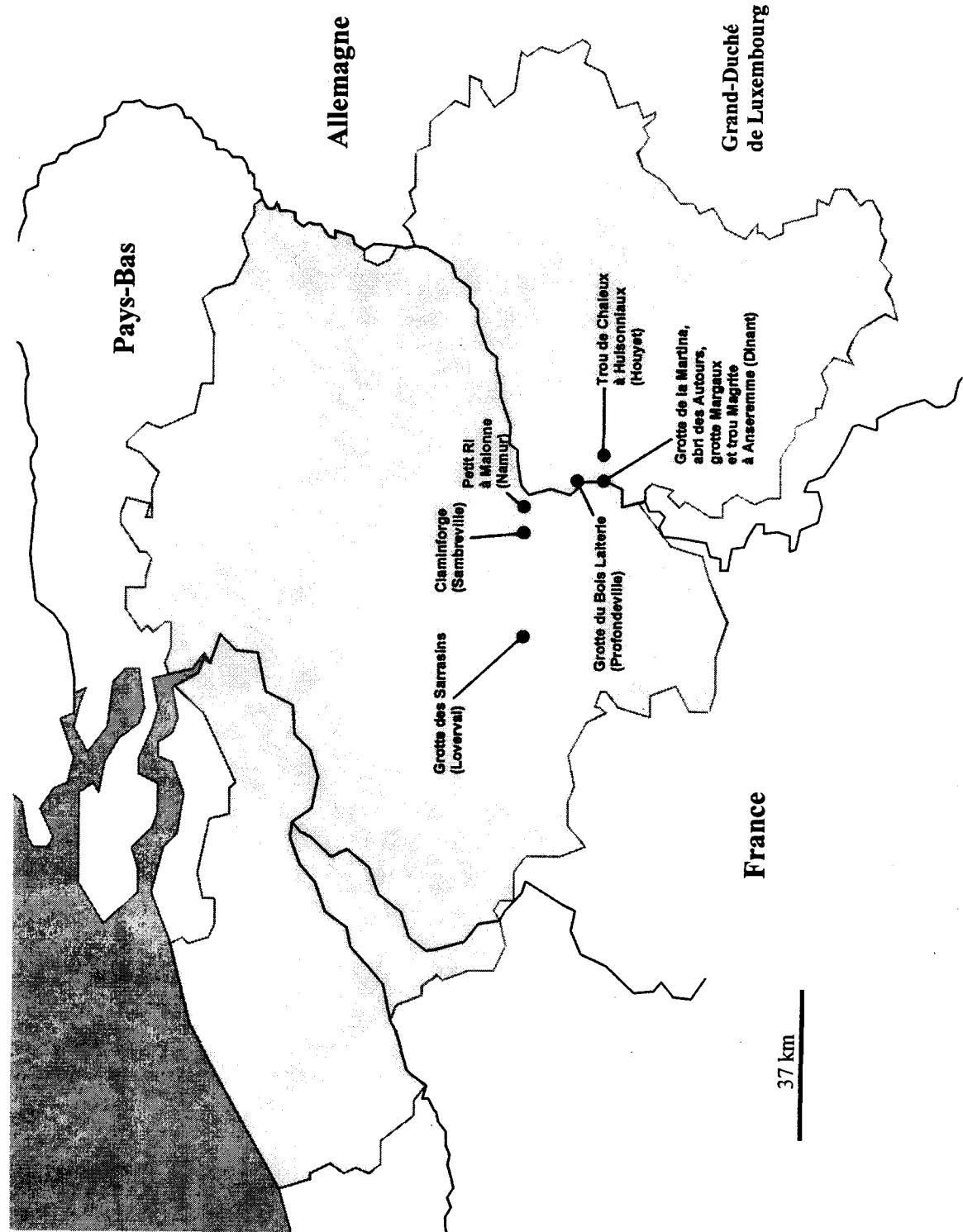


Fig. 52. Carte de répartition des sépultures collectives et des restes humains épars du Mésolithique de Belgique

| Nom du site ⁽¹²⁾ | Réf. labo. | Date B.P. (1σ) | Date B.C. ⁽¹³⁾ |
|-------------------------------------|-------------|----------------|---------------------------|
| Grotte Margaux (Anseremme) | Gif A 92354 | 9.590 ± 110 | 8.960 - 8.530 |
| | Gif A 92355 | 9.530 ± 120 | 8.940 - 8.460 |
| | OxA-3533 | 9.530 ± 120 | 8.940 - 8.460 |
| | OxA-3534 | 9.350 ± 120 | 8.600 - 8.150 |
| | Gif A 92362 | 9.260 ± 120 | 8.400 - 8.090 |
| | Lv-1709 | 9.190 ± 100 | 8.340 - 8.080 |
| Abri des Autours (Anseremme) | OxA-5838 | 9.090 ± 140 | 8.340 - 8.000 |
| Grotte des Sarrasins* (Loverval) | Gif A 94536 | 9.640 ± 100 | 9.010 - 8.630 |
| | Lv-1506 | 9.190 ± 100 | 8.340 - 8.080 |
| Claminforge (Sambreville)* | OxA-5451 | 9.320 ± 75 | 8.440 - 8.190 |
| Petit Ri (Malonne)* | OxA-5042 | 9.270 ± 90 | 8.410 - 8.100 |
| Bois Laiterie (Profonderville) | GX-21380 | 9.235 ± 85 | 8.350 - 8.090 |
| Martina (Anseremme)* | Lv-2001 | 7.440 ± 110 | 6.390 - 6.070 |
| Trou Magrite (Anseremme)** | OxA-5841 | 8.645 ± 70 | 7.850 - 7.540 |
| Trou de Chaleux (Hulsonniaux)** | OxA-5679 | 8.730 ± 80 | 7.900 - 7.620 |

Tableau 7. Sépultures collectives et restes humains épars du Mésolithique de Belgique, datés par le ^{14}C

1.1.1. L'abri des Autours et la grotte du Bois Laiterie

Analogue en bien des points à celle de la grotte Margaux et datant de la même période (Cauwe 1995), la sépulture de l'abri des Autours contenait une dizaine de corps dont un ou deux furent incinérés. Aucune trace de foyer ou de rubéfaction, ni même de charbon de bois, ne fut relevée dans la tombe ou à proximité : les os ont donc été calcinés dans d'autres lieux. La part de la collection non concernée par ce traitement, soit la majorité, permet de reconnaître d'autres gestes. Les restes humains étaient essentiellement rassemblés dans une fosse de faible diamètre, quelques-uns épandus sur le côté, le long de la paroi rocheuse (fig. 53). Mais la préservation de connexions anatomiques dans le haut du remplissage de la fosse montre que la disjonction des premiers défunt et leur bipartition dans la tombe résultent de gestes volontaires, antérieurs au dépôt des derniers morts. Ainsi, comme à la grotte Margaux, les squelettes de l'abri des Autours auraient été volontairement désarticulés, avant, pendant ou après leur dépôt dans la cavité (Cauwe 1996-1997).

La carence en squelettes crâniens est évidente à l'abri des Autours. Étaient-ils prélevés pour être utilisés ou inhumés dans d'autres lieux ? Une fois encore, on sent poindre une mobilité imposée aux dépourvus. Le respect de l'ancêtre ne se confine pas dans la conservation précieuse de ses reliques prises dans leur ensemble, mais apparaît plutôt comme une collection « d'objets » dont on peut défaire les associations. Ainsi, la plupart des os des mains et des pieds ont-ils été retrouvés dans une petite fissure de la paroi rocheuse, juste derrière la concentration principale de la tombe.

⁽¹²⁾ L'astérisque qui suit certains noms de gisement indique le caractère hypothétique du rite collectif. Lorsque l'astérisque est double, il désigne les sites dans lesquels des os épars ont été mis au jour en dehors de structures funéraires reconnaissables.

⁽¹³⁾ Dates calibrées à un écart-type, d'après Stuiver *et al.* 1993.



Fig. 53. Relevé en plan de la sépulture collective mésolithique ancien de l'abri des Autours (Dinant, province de Namur; 1. paroi de l'abri; 2. zone détruite; 3. fosses; 4. condamnation de la sépulture; 5. os d'enfant; 6. os d'adulte)

Ce n'est guère l'encombrement de ces petits os qui puisse justifier leur extraction de la fosse funéraire : il y va d'une volonté délibérée de désarticuler les squelettes.

Par ailleurs, un alignement de pierres calcaires séparait la tombe du reste de l'anfractuosité. Après démontage, une petite fosse a été reconnue sous l'empierrement. Un temporal humain y était enfoui, dont on soupçonne fortement l'appartenance à un des individus de la tombe proprement dite. Ainsi, la sépulture de l'abri des Autours illustre-t-elle une série de gestes funéraires complexes qui vont de la manipulation de certains corps —un temporal disposé en marge de la tombe, des squelettes volontairement démantibulés, d'autres incinérés— à la condamnation de la sépulture elle-même.

Dans la grotte du Bois Laiterie à Profondeville, les travaux sont toujours en cours et il est trop tôt pour déjà assurer définitivement le caractère sépulcral de la relégation de plusieurs individus dans une extrémité de la petite cavité (López Bayón *et al.* 1996; Otte et Straus 1997). Par ailleurs, la fouille de ce gisement est compliquée par l'incrustation des ossements dans une brèche calcaire extrêmement dure.

Une datation assigne le dépôt à la seconde moitié du 9^e millénaire (Krueger 1997); par ailleurs, on peut noter la totale absence d'autres vestiges mésolithiques dans la grotte qui recèle une importante station magdalénienne et quelques vestiges néolithiques (Otte et Straus 1997). L'étude préliminaire des premiers ossements dégagés de la brèche permet de reconnaître la présence d'un juvénile et de deux adultes de sexe différent (Vandenbruaene et Gautier 1997 : 363). Trois ou quatre autres individus ont encore été reconnus; il faudra cependant vérifier leur attribution au Mésolithique ancien.

1.1.2. Ailleurs en Belgique

Depuis longtemps, sépultures ou « ossuaires » en grotte ont fait la bonne fortune des fouilleurs qui exploraient le bassin de la Meuse. Aujourd'hui, pas moins de deux cents sites sont connus, dont il n'est pas toujours évident de déceler l'ancienneté exacte (Cauwe 1997^a). Quelques fois accompagnés d'un mobilier « Seine-Oise-Marne », souvent dénués de tout artefact, ces « ossuaires » ont été, jusqu'il y a peu, globalement attribués au Néolithique récent. Mais, quelques-uns d'entre eux ont été réexamинés par plusieurs collègues qui, par le truchement de datations radiométriques, en ont démontré la grande antiquité (Jadin et Carpentier 1994; Dewez *et al.* 1995; Preud'Homme 1995-1996; Toussaint *et al.* 1996).

Ces gisements permettent surtout d'accréditer la récurrence, aux 9^e et 8^e millénaires, de rassemblements de défunt dans des cavités naturelles. Au reste, c'est à peine si le dénombrement des corps déposés dans chaque grotte est encore possible. On imagine encore moins pouvoir obtenir quelque certitude sur l'apport successif des dépouilles ou sur leur éventuelle manipulation.

Ainsi, au Petit Ri à Malonne, près de Namur, des artefacts et des restes de quatre individus

ont-ils été récoltés sans méthode entre 1964 et 1965 (fig. 54). Depuis lors, une carrière a achevé de détruire le site, attribué ces dernières années au 8^e millénaire (Jadin et Carpentier 1994; Jadin *et al.* 1995). Des témoins de la découverte ont rapporté que les quatre squelettes ne présentaient plus aucune connexion anatomique au moment de leur exhumation. Taphonomie ou gestes funéraires ? On n'oserait s'aventurer dans un tel débat.

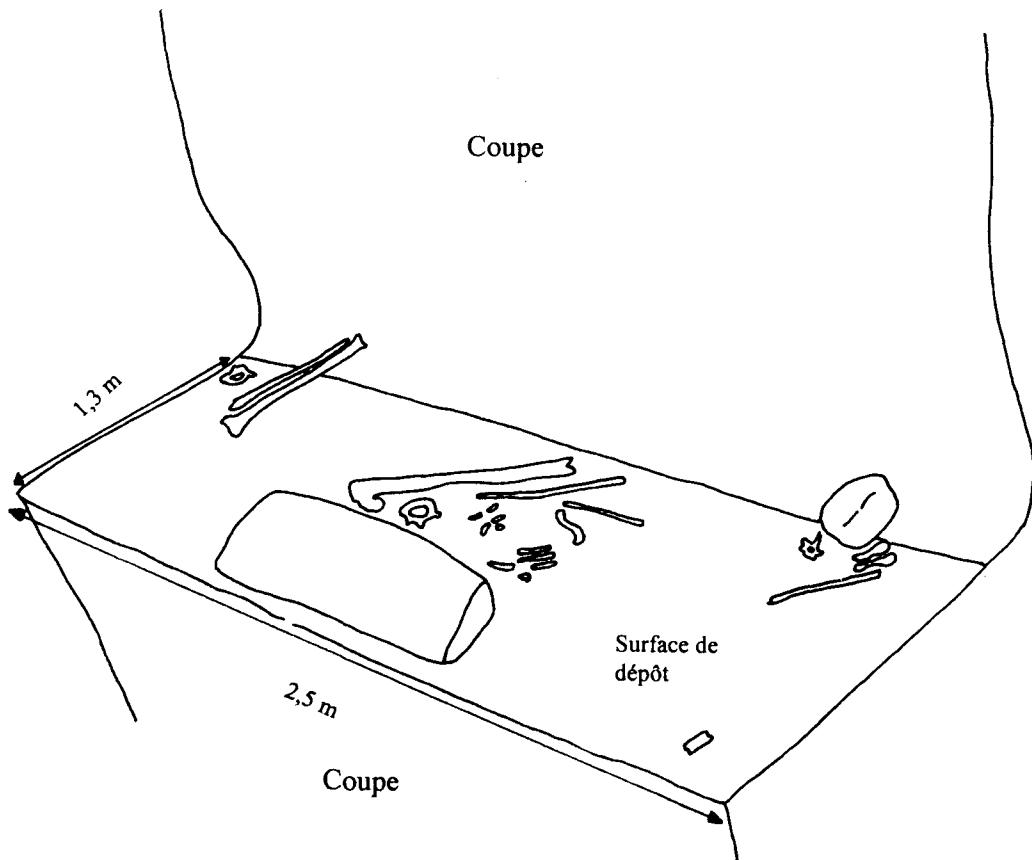


Fig. 54. Relevé schématique de la position des restes humains du Petit Ri à Malonne (dessin réalisé par les inventeurs du site, reproduit dans Jadin et Carpentier 1994)

En 1988, des amateurs ont mis au jour une sépulture collective ou multiple dans une grotte de la vallée de la Sambre, au lieu-dit Claminforge (commune de Sambreville; fig. 55; Toussaint *et al.* 1996). Des fouilles scientifiques ont été entreprises en 1995, alors que le site était quasiment vidangé. Elles ont cependant permis de compléter l'inventaire des restes humains : au total, la grotte ne contenait pas moins de cinq individus, dont deux enfants, datés par le radiocarbone de la seconde moitié du 8^e millénaire.

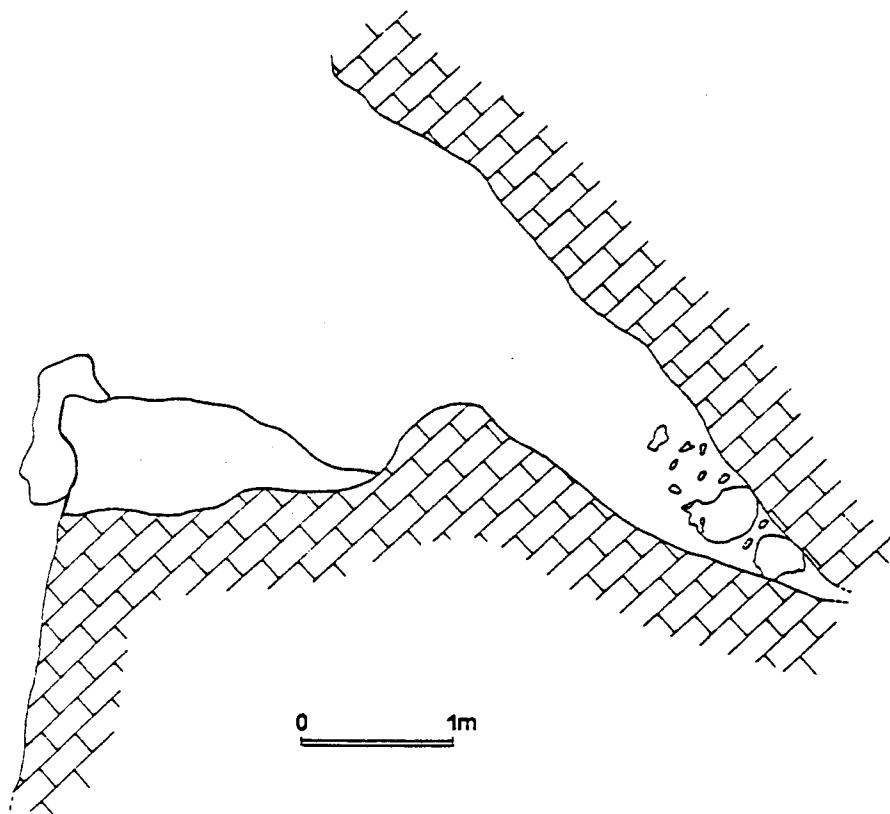


Fig. 55. Coupe schématique de la grotte de Claminforge (province de Namur; d'après Toussaint et al. 1996 : 25)

On peut encore citer le cas de la grotte des Sarrasins à Loverval, dans la région de Charleroi (Dubuis 1993; Toussaint 1995). Mais la mauvaise qualité de la fouille de ce gisement ne permet plus de déterminer avec précision s'il contenait une sépulture double —éventuellement assortie de manipulations de corps—, deux individus inhumés dans des structures distinctes ou des restes épars. Les plans de répartition des vestiges auraient été dessinés après coup, dans une tentative de récupération des souvenirs et des notes des fouilleurs (fig. 56) ! Il n'en demeure pas moins que les deux squelettes de Loverval appartiennent au 9^e millénaire.

D'autres pièces sont encore à verser au dossier des rites funéraires du Mésolithique de Belgique, mais leur interprétation est assez problématique. Ainsi, quelques fragments osseux appartenant à deux individus ont-ils été récoltés peu avant la dernière guerre dans la grotte de La Martina à Anseremme et attribués récemment à la fin du 7^e millénaire (Dewez *et al.* 1995). Sur le même site, Édouard Dupont avait déjà mis au jour, au siècle passé, quatre débris humains, dont on ne sait pour le moment s'ils appartiennent ou non à d'autres individus et s'ils sont contemporains des précédents.

Par ailleurs, plusieurs gisements paléolithiques du sud de la Belgique ont livré, au XIX^e siècle, des fragments de squelettes humains qui, sans les possibilités actuelles d'examen, furent considérés comme magdaléniens, mais qui se sont avéré mésolithiques une fois soumis au test de la datation radiométrique (Preud'Homme 1995-1996). Ces ossements, exhumés des trous Magrite et de Chaleux, respectivement à Pont-à-Lesse et à Hulsonniaux dans les environs immédiats de la grotte Margaux, sont dénués de tout mobilier, tandis qu'ils sont terriblement fragmentaires et se rapportent, dans les deux cas, à plusieurs individus.

Le contexte archéologique de ces trouvailles est définitivement perdu et il n'y a guère de possibilité d'assurer le caractère sépulcral de leur enfouissement ancien. Mais, à la lumière des fouilles récentes, sans doute peut-on se risquer à quelque interprétation à leur propos : l'association de plusieurs individus dans une même cavité, vierge de toute autre occupation contemporaine, pourrait indiquer des dépôts volontaires, plutôt que des charognes abandonnées sans autre forme de procès.

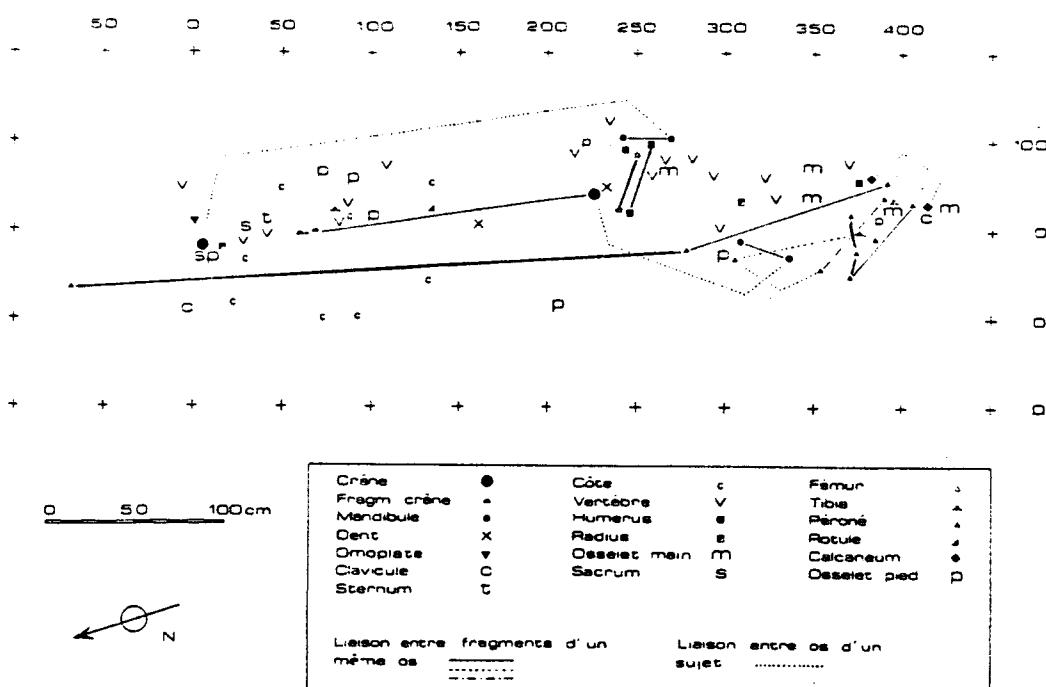


Fig. 56. Répartition hypothétique des restes humains mésolithiques de la grotte des Sarrasins à Loverval (Charleroi; fouilles de G. et J. Dubuis; d'après Toussaint 1995)

1.1.3. Le sud de l'Angleterre

On connaît, dans le Somerset, plusieurs gisements du 9^e millénaire qui contenaient des restes humains, mais dont les conditions d'invention furent tout aussi déplorables que celles de la plupart des sites belges évoqués à l'instant. La grotte la plus importante, par le nombre de défuns qui y étaient rassemblés, est celle d'Aveline, à Burrington Combe (Davies 1920-1921). Déjà en 1829, plus de cinquante squelettes mélangés et incrustés dans un plancher stalagmitique avaient été extraits de la cavité. Vers 1864, d'autres travaux ont encore mis au jour de nombreux ossements piégés dans des coulées stalagmitiques. À partir de 1914, la *Bristol Spelæological Research Society* entreprit de nouvelles recherches, donnant lieu, cette fois, à des comptes rendus sommaires.

Des crânes auraient été entassés à une extrémité de la cavité et l'ensemble des ossements étaient mélangés à des restes de cervidés et de bovidés. Les rapports insistent sur l'absence de connexion anatomique et sur l'appartenance de tous les ossements à un seul horizon stratigraphique (Davies 1920-1921; Garrod 1926). Mais ce gisement suscita essentiellement l'intérêt des paléontologues qui décrivirent plusieurs crânes, sans apporter d'informations complémentaires sur les conditions d'enfouissement ou sur la démographie de la ou des tombes (Fawcett 1920-1921; Keith 1922-1923).

Au début des années '20, Buxton retrouva, dans les réserves du Département d'Anatomie humaine d'Oxford, un crâne enserré dans une croûte calcaire qui provenait probablement d'*Aveline's Hole*. Après dégagement, il constata que le bas du crâne manquait, lacune qui forcément existait avant l'incrustation de la pièce dans la calcite (Buxton 1924). Les commentaires de l'auteur ne vont pas plus loin mais on peut se demander dans quelle mesure ce crâne ne fut pas découpé. On se rappellera à ce propos le crâne dépecé de la grotte Margaux et celui volontairement fragmenté de l'abri des Autours.

Le cas de *Gough's Cave* est tout aussi problématique. Si « l'Homme de Cheddar », qui y fut découvert en 1903 acquit une certaine célébrité, il n'en demeure pas moins qu'on ne connaît guère les conditions d'enfouissement de cet individu, pas plus que ses rapports avec les autres vestiges humains exhumés auparavant dans la même cavité par Mr. Gough (Garrod 1926; Leroi-Gourhan et Jacobi 1986; Tratman 1975). Plus récemment, Donovan (1955) mit encore au jour, dans cette grotte, des restes épars mélangés à de la faune qui, comme le squelette de « l'Homme de Cheddar », portent des traces de dépeçage au silex.

Enfin, il n'est pas impossible que les découvertes du début du siècle à *Kent's Cavern*, à *Badger's Hole* ou à *Sun Hole*, dans le Mendips (Somerset), concernent aussi des tombes collectives, mais les fouilles sont anciennes et difficiles à interpréter. Aucune sépulture formelle ne peut donc être décrite pour le Mésolithique du sud de l'Angleterre. Mais l'imprécision des données ne masque pas l'ambiance du traitement des morts : de nombreux squelettes étaient entassés dans quelques grottes et plusieurs d'entre eux portent des traces de dépeçage (Darvill 1987 : 38). Ces

caractéristiques permettent certainement d'établir quelques comparaisons avec les sépultures du bassin mosan.

1.2. La manipulation de corps en Europe occidentale

Quelles qu'en soient les qualités d'invention, les gisements évoqués dans les lignes précédentes assurent le caractère « normal » de la sépulture collective de la grotte Margaux. Mais, la situation rencontrée dans la cavité mosane n'est certainement pas emblématique de tout ce qui eut cours vis-à-vis des morts durant le Mésolithique du nord-ouest de l'Europe. On connaît, pour la même époque et dans la même région, quelques sépultures individuelles primaires⁽¹⁴⁾, mais aussi des restes humains fragmentaires dispersés parmi les aires détritiques de campements. Il importe cependant de relever l'ubiquité de la sépulture collective, dès le Mésolithique ancien. Déjà à ce niveau de réflexion, on peut affirmer qu'il est désormais vain de vouloir associer uniment rassemblement des morts et sédentarité.

Si on élargit le débat aux autres provinces mésolithiques de l'Europe occidentale, il est assez surprenant de constater que la manipulation des morts et leur rassemblement dans quelques lieux choisis sont des faits récurrents, même si les termes de ces pratiques ne sont pas nécessairement assimilables à des sépultures collectives *sensu stricto*. Ce point est sans doute crucial, dans le sens où, dans d'autres régions d'Europe, semblable situation n'est que très rarement rencontrée. Il y a une spécificité occidentale et les sépultures collectives mésolithiques paraissent s'y inscrire.

On ne peut préjuger de la ou des valeurs des manipulations de corps et il serait vain de vouloir définir tous les possibles : empêchement de quelque action néfaste des morts, maintien de leur existence, prélèvement de reliques, cérémonie nécessaire à l'entretien de relations avec l'au-delà, etc. Il n'en demeure pas moins qu'une grande partie de l'Europe atlantique mésolithique semble touchée par la même propension à désarticuler les restes humains. Si on excepte les nécropoles des 7^e et 6^e millénaires, les squelettes épars sont plus nombreux que ceux issus de sépultures. Il y a vingt ans déjà, Rozoy (1978 : 1118) proposait pour la France une étude synthétique de ces corps disloqués, qui montrait l'importance du phénomène, gravité également perceptible, mais à un échelon géographique plus large, dans l'inventaire des restes anthropologiques du Mésolithique occidental, publié quelques mois plus tard par Newell *et al.* (1979).

En France, les cas les plus remarquables de manipulations de corps relèvent globalement du 7^e millénaire; ils ont été découverts au Petit-Marais à La Chaussée-Tirancourt (Somme), à Noyen-sur-Seine (Seine-et-Marne) et dans la grotte des Perrats à Agris (Charente).

⁽¹⁴⁾ L'abri des Autours, par exemple, a livré trois sépultures distinctes, dont deux datées du Mésolithique ancien. Parmi ces dernières, l'une est collective et contient des traces évidentes de manipulations de corps, l'autre est une tombe individuelle primaire (Cauwe 1994).

Dans une des fosses du Petit-Marais, le squelette d'un individu a été manipulé : les os longs étaient rangés en un fagot et les os pairs classés de chaque côté du crâne qui chapeautait l'ensemble (fig. 57). Dans une deuxième fosse, des fragments de plusieurs individus incinérés étaient mélangés à des vestiges détritiques (Ducrocq et Ketterer 1995).

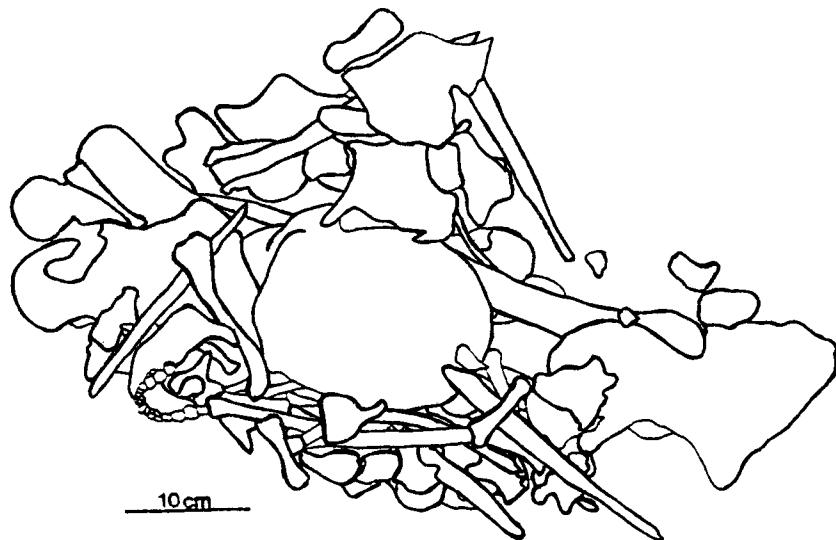


Fig. 57. Réduction de corps dans une fosse du site mésolithique du Petit-Marais à La Chaussée-Tirancourt dans la Somme (d'après Ducrocq et Ketterer 1995 : 253)

À Noyen-sur-Seine, quatre individus, partiellement brûlés et portant des traces de dépeçage au silex, ont été abandonnés dans un ancien chenal, associés à des résidus de taille du silex et à de la faune consommée (Auboire 1991).

La découverte récente de squelettes humains dans la grotte des Perrats, fut l'occasion de débattre d'une éventuelle séance de cannibalisme qui se serait déroulée dans les premiers siècles du 7^e millénaire (Lescot 1996; Boulestain et Gomez 1995). Des ossements humains, qui portent des traces d'incisions au silex, caractéristiques en grande partie d'un travail de boucherie, ont été mis au jour parmi des restes de faune portant les mêmes marques : hommes et animaux ont été découverts, avant que leurs ossements ne soient raclés. Plusieurs fragments présentent de brûlures intervenues alors qu'ils étaient encore frais. L'anthropophagie peut-elle justifier à elle seule ces altérations volontaires ? Aucune hypothèse ne peut être écartée.

Pour les phases un peu plus récentes du Mésolithique, signalons aussi les fragments de crânes et de mandibules de trois ou quatre individus, mis au jour au Cuzoul de Gramat dans le Lot. Ils étaient répartis dans le même étage stratigraphique qu'un squelette en connexion, au milieu de déchets culinaires. Plusieurs étaient atteints de brûlures et avaient été décharnés au silex (Lacam *et al.* 1944 : 49-54).

Dents ou os recyclés en objets de parure ou en supports pour des dessins gravés sont également à signaler; ainsi des dents-pendeloques dans la nécropole de La Vergne en Charente-Maritime (Courtaud et Dудay 1995; Dудay et Courtaud 1998) ou une côte d'enfant de Téviec, trouvée hors sépulture et incisée de multiples traits obliques (fig. 58; Marshack 1972 : 358; Schulting 1996).

La France n'est certes pas la seule région de l'Europe mésolithique touchée par le phénomène de la dislocation des corps. L'Angleterre et la Belgique viennent d'être évoquées, les Pays-Bas, la Péninsule ibérique ou le sud de la Scandinavie fournissent également de nombreux exemples. Ainsi, à Oirschot dans le sud des Pays-Bas, une fosse détritique, datée du 7^e millénaire, a livré les restes d'un individu, faiblement calcinés et rassemblés à une extrémité de la structure (Arts et Hoogland 1987). Dans le nord de l'Espagne, des fragments de crânes ou de mandibules sont régulièrement mis au jour hors de tout contexte sépulcral, comme à Los Azules, Balmorí et Mazaculos, dans les Asturias, ou à Cuartamentero, dans la province d'Oviedo (Pérez *et al.* 1995).



Fig. 58. Côte d'enfant décorée, provenant du site mésolithique de Téviec dans le Morbihan (Fouilles de S.-J. et M. Péquart; d'après Marshack 1972 : 340; éch. 1/1)

Dans le sud de la Scandinavie, les squelettes épars sont très nombreux (Newell *et al.* 1979). Cette manière de traiter les défunt se rencontre à toutes les périodes, du Mésolithique ancien à la phase à céramique de l'Ertebølle. À la différence de ce qui se passe dans les régions plus méridionales, des traces évidentes de dépeçage ou de remploi d'os humains sont plus rares : on n'en rencontre d'exemples probants que dans les milieux maglemosiens, ainsi une dent humaine travaillée, découverte en 1943 sur le site de Svaerdborg I (Tauber 1970; *Idem* 1973), un fémur de Mellerup I Syd portant des stries de tranchants en silex (Brinch Petersen 1973) ou un humérus d'adulte raclé à l'aide d'instruments lithiques à Vinde-Helsingør (Brinch Petersen 1973; Newell *et al.* 1979 : 80-81). Mais la dislocation de squelettes et l'abandon de quelques os humains dans des amas détritiques sont assez fréquents (Albrethsen *et al.* 1976; Brinch Petersen 1973; Brinch Petersen *et al.* 1976; Larsson 1973; *Idem* 1973-1974; Newell *et al.* 1979 : 79-80).

Dans l'Ertebølle, malgré le recours de plus en plus fréquent à des inhumations en nécropole, l'abandon de corps disloqués dans les amas coquilliers se poursuit avec autant de constance

qu'auparavant. Ainsi, a-t-on découvert à Bloksbjerg et à Holmegaard (Danemark) les restes épars d'individus, en marge de sépultures individuelles à inhumation (Lund-Hausen *et al.* 1972; Tauber 1970). Des corps disloqués, appartenant au faciès de Dyrholm II (Ertebølle à céramique), étaient présents à Flynderhage (Newell *et al.* 1979 : 53-54) et à Meilgaard au Danemark (Brinch Petersen 1973). Déjà en 1848, Worsaae exhuma à Sølager les fragments d'un crâne et d'une mandibule (Skaarup 1973). Il y a une vingtaine d'années, des amateurs danois signalaient encore la présence de fragments de deux crânes au moins à Tybrind Vig (Newell *et al.* 1979 : 76-77). En Suède, l'amas détritique de Arlöv I, d'affinité ertebøllienne et daté de la fin du 6^e millénaire, contenait une calotte crânienne (Brinch Petersen 1973; Larsson 1973; *Idem* 1973-1974).

Restent quelques sites, fouillés anciennement et qu'on ne peut attribuer à l'une ou l'autre civilisation avec un minimum de certitude, qui contenaient des vestiges humains pour lesquels on ne connaît pas la moindre sépulture. Ces gisements danois —Bergmansdal, Ravnstrup (Newell *et al.* 1979 : 43-45) et Kolind (Brinch Petersen 1973)— achèvent de montrer toute l'importance de la dislocation des corps. Une telle récurrence ne s'explique plus par des phénomènes taphonomiques naturels, même si la documentation devrait être vérifiée au cas par cas. Globalement, on peut prétendre à des choix délibérés dans le traitement des morts.

Visites des tombes et déplacements de squelettes sont également perceptibles un peu partout en Europe occidentale. Dans une tombe de la grotte de Los Canes (Asturies; Cabal et Garralda 1996), un corps est venu remplacé un autre : ne subsiste du premier inhumé que quelques os de ses pieds (fig. 59). Cette capacité à déplacer pour ajouter est connue depuis longtemps dans les nécropoles du Morbihan. Ainsi, les restes d'un adulte, dans la sépulture C de Hoëdic, ont-ils été rassemblés, éventuellement pour faire place aux corps de deux enfants inhumés par la suite (Péquart 1954). Une véritable sépulture collective est connue à Téviec, qui contenait six corps, dont quatre étaient passablement désarticulés. La plupart des squelettes de cette dernière nécropole ont d'ailleurs fait l'objet de manipulations (Péquart *et al.* 1937).

Les sépultures ertebølliennes ne sont pas non plus épargnées par des visites répétées. Dans la fosse n° 13 de Skateholm I, seuls les os des mains et des pieds du mort étaient en connexion anatomique. Ces liaisons fragiles attestent le dépôt primaire du défunt. Mais le reste du squelette était volontairement perturbé, le crâne fut même retrouvé isolé dans le haut du remplissage de la tombe, (Larsson 1989). La parure traditionnelle qui coiffe la plupart des défunt de Scandinavie avait suivi le même transfert : c'est donc la tête plutôt que l'os céphalique qui fut déplacée. Par ailleurs, la structure en bois de cerf qui surmontait la sépulture fut remaniée à deux reprises au moins (Larsson 1989).

Parfois, des tombes sont perturbées par d'autres (Albrethsen et Brinch Petersen 1977; Duday et Courtaud 1998; Roche 1960). Le fait est probablement anecdotique —on peut avoir oublié la localisation exacte d'une sépulture—, mais force est de constater que plus à l'est, dans la région du lac Onega, sur les bords du Dniepr ou sur les rivages de la Méditerranée centrale, un tel oubli ne

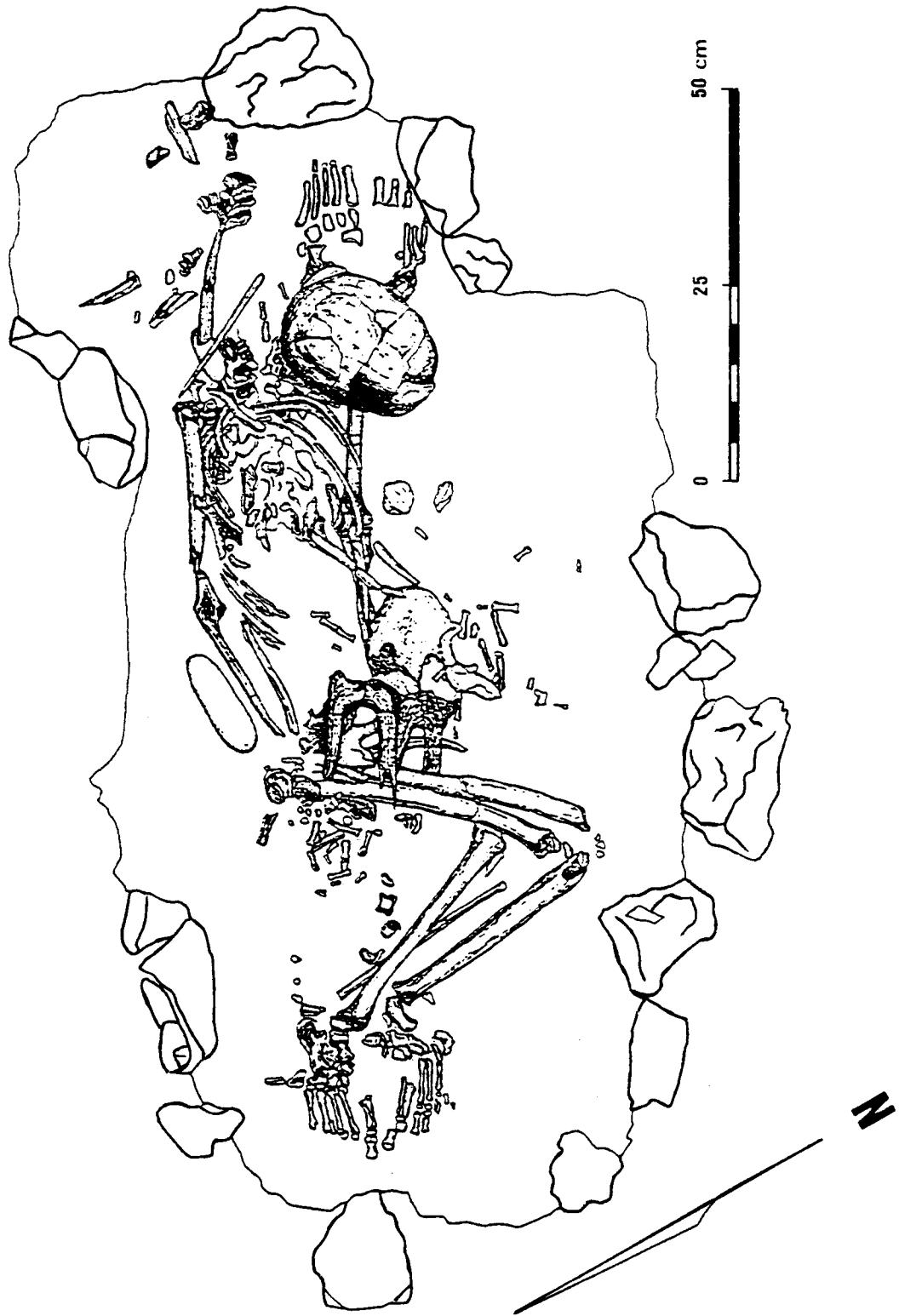


Fig. 59. Sépulture n° 2 de Los Canes, dans les Asturies. Près de la tête du défunt, on observe encore, grâce à la présence des os de ses pieds, la trace d'un individu inhumé précédemment et évacué avant la dernière utilisation de la tombe (d'après Cabal et Garralda 1996 : 894)

s'est que très rarement produit. À l'ouest, tombes autant que défunt sont sujets à des remaniements. Même les chiens, qui à Skateholm ont reçu des sépultures identiques à celles des hommes, ont subi des manipulations post-inhumatoires (Larsson 1990).

1.3. Inhumations primaires et corps préservés en Europe centrale et orientale

Les rites funéraires du Mésolithique des autres régions européennes procèdent également d'une grande variété : nécropoles, tombes isolées, sépultures multiples, enfouissements individuels, inhumations, crémations. Sous cet angle et celui de la relative systématisation de la sépulture formelle, l'ensemble de l'Europe mésolithique paraît d'ailleurs assez homogène. Mais les accents ne sont pourtant pas partout pareils. Contrairement aux nécropoles portugaises, scandinaves ou bretonnes, les cimetières d'Europe orientale ne contiennent pas de ces tombes superposées ou de ces « oublis » de l'emplacement de sépultures anciennes. Par ailleurs, la tombe multiple y fut plus à l'honneur que la sépulture collective et les corps disloqués, perdus dans des contextes non funéraires, ne se rencontrent guère. Enfin, l'inhumation primaire, c'est-à-dire le respect de l'organisation naturelle des corps, est la norme, ce qui n'exclut évidemment pas quelques situations plus complexes. Mais ces dernières sont sans doute à considérer sur le même pied que les inhumations primaires isolées d'Occident : elles sont rares et ne constituent que des exemples remarquables, c'est-à-dire peu représentatifs.

Il ne saurait être question ici de reprendre la description de toute la documentation, les pages de ce volume n'y suffiraient guère. Rappelons simplement que les tombes de la grotte dell'Uzzo en Sicile (fig. 60; Borgognini 1980), les nécropoles des gorges du Danube (Srejović 1969; Antunović 1990; Boroneanț 1970; *Idem* 1990), les sépultures isolées des régions alpines (Leonardi et Tomasi 1968; Guerreschi et Gerhardinger 1988), de Corse (fig. 61; Magdeleine 1991) ou d'Allemagne (Grünberg 1996) ou encore les nécropoles de Carélie en Russie (fig. 62; Gourina 1956; Ošibkina 1994; Price et Jacobs 1990) disent toutes le même respect de l'intégrité des corps et l'absence de rassemblement des défunt, si ce n'est par le truchement de tombes juxtaposées ou de quelques sépultures multiples, attitudes bien éloignées de l'accumulation de dépouilles ou de squelettes dans des caveaux régulièrement ouverts.

Ces quelques lignes suffisent à montrer des ambiances toutes différentes entre l'est et l'ouest du continent, quelles que soient les proximités que l'on peut observer de part et d'autre, au seul regard de l'aspect formel des tombes. Ce tableau, volontairement peu nuancé —le traitement de la mort au Mésolithique ne se laisse guère résumer par une simple dichotomie (Cauwe sous presse)—, met pourtant en lumière un aspect des rites funéraires du Mésolithique européen rarement souligné jusqu'ici, celui de la non uniformité des rites d'un bout à l'autre du continent. Or, toucher les cadavres, au sens propre du terme, ou les enfouir avant d'en connaître la dégradation naturelle sont deux attitudes qui ressortissent plus que probablement à des conceptions très différentes de la mort, même si on ne peut déterminer avec précision à quels contenus elles renvoient.

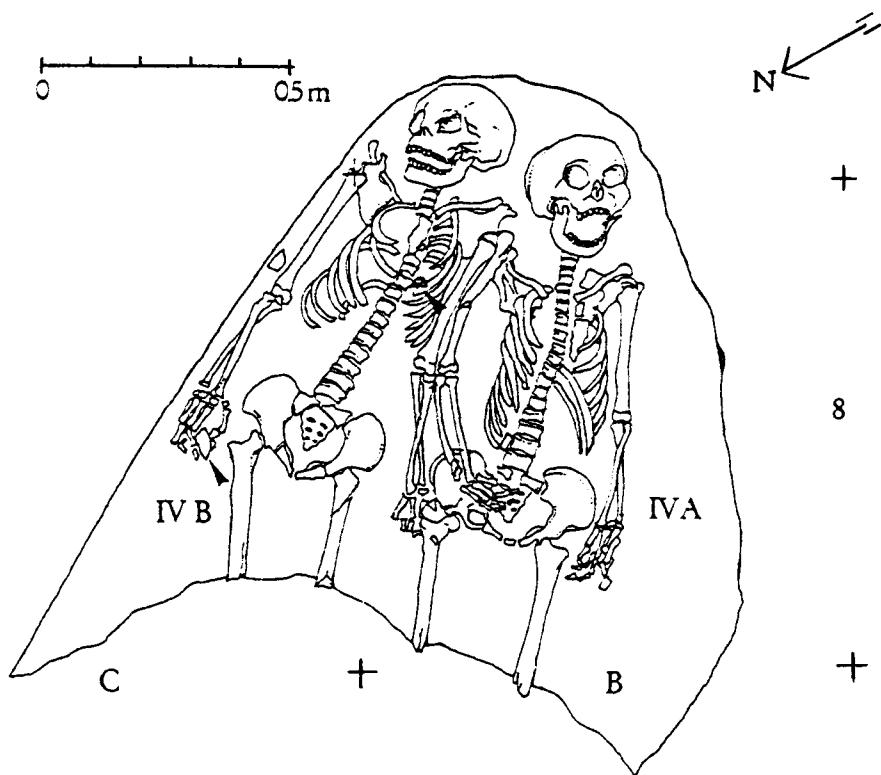


Fig. 60. La sépulture double n° 4 de la grotte dell'Uzzo en Sicile, Mésolithique (d'après Borgognini et al. 1993 : 101)

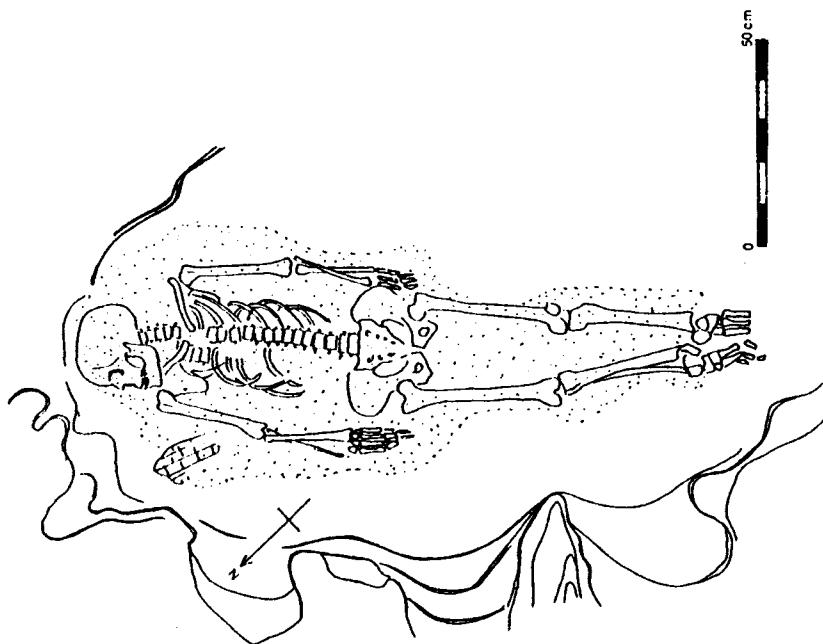


Fig. 61. La sépulture mésolithique de Bonifacio en Corse (fouilles de H. Duday; d'après May 1986 : pl. 38)



Fig. 62. Une tombe triple de la nécropole mésolithique d'Oleniy Ostrov, en Carélie (Russie; les objets mobiliers sont figurés en noir; d'après Gourina 1956 : pl. 27)

Dans un tel cadre, la sépulture collective de la grotte Margaux devient moins incongrue. On ne peut nier l'originalité du monument, sans doute une des plus anciennes tombes collectives connues à ce jour —il en existe probablement une ou deux au Paléolithique supérieur, au Cro Magnon ou à Předmostí (Binant 1991; Klíma 1991), insuffisamment documentés cependant. Mais les gestes qui ont été mis en œuvre dans la grotte Margaux s'inscrivent parfaitement dans des traditions que l'on voit se reproduire partout en Europe occidentale au cours des premiers millénaires de l'Holocène.

2. *La diachronie*

La recherche de prototypes pour la tombe collective de la grotte Margaux est infructueuse autant que celle d'éléments montrant une pérennité de cette forme de caveau. Mis à part les cas problématiques du Paléolithique évoqués à l'instant, rien dans la documentation à disposition ne fait figure de prémisses à une quelconque sépulture collective, tandis que l'hiatus chronologique qui sépare les tombes collectives mésolithiques de celles édifiées au Néolithique moyen est vaste d'au moins trois ou quatre millénaires.

Mais, on vient d'observer que la sépulture de la grotte Margaux s'inscrit dans une ambiance particulière —celle de la manipulation des morts—, qui eut cours tout au long des premiers millénaires de l'Holocène. Ce sont sans doute les antécédents et la continuité de cette tradition qu'il faut examiner, non les origines ou le devenir d'une forme d'architecture funéraire particulière.

2.1. Avant le Mésolithique

L'anatomie des Magdaléniens est révélée par près de 300 squelettes, pour la plupart fragmentaires (Gambier 1992). À peine 3% de ceux-ci ont reçu une tombe. Fait remarquable, la majorité de ceux qui ont été découverts en dehors des sépultures formelles portent des traces de dépeçage, voire de façonnage (Ullrich 1995). Cette constatation implique qu'ils ont subi un traitement plus élaboré qu'un simple abandon ça et là. Parias rejetés, ennemis sacrifiés, personnalités de rang social peu élevé ou le contraire ..., on ne peut préjuger du statut de ces morts. Notons simplement qu'ils forment de loin la communauté la plus abondante des défunt magdaléniens. La présence de sépultures formelles au cours de certaines phases du Magdalénien ne justifie certainement pas le rejet des études des débris humains trouvés dans d'autres conditions, sous prétexte qu'on ne peut vérifier immédiatement leur connotation funéraire.

L'importance numérique de ces os épars permet d'ailleurs de réfuter les explications qui ne prennent en considération que l'état de la recherche et les mauvaises conditions de préservation pour justifier la rareté des tombes. La disproportion entre la pérennité du Magdalénien —près de sept millénaires— et le petit nombre d'inhumés enregistrés ne s'atténue que par la prise en compte

de ces corps « abandonnés » dans les sites d'habitat. Récemment, Clottes (1989) et Bouvier (1989) soulignaient cette ambiguïté du Magdalénien qui nous offre plus de corps non inhumés que de tombes au sens strict. Le Périgord, par exemple, région la plus dense en gisements magdaléniens —plusieurs dizaines de haltes et de campements rien que dans la vallée de la Vézère— a livré une vingtaine de squelettes fragmentaires de chasseurs de renne, dont quatre seulement ont reçu un sépulcre.

En France, le nombre de sites contenant des restes humains erratiques est au minimum double de celui des sépultures (Le Mort et Gambier 1992). On connaît également des vestiges du même ordre en Espagne (Cabal et Garralda 1996; Garralda 1992), en Pologne (Allain *et al.* 1985) et, éventuellement, en Allemagne (Hahn 1996).

2.1.1. Dépeçage et façonnage de crânes

Plusieurs types d'intervention ont été relevés sur les squelettes erratiques : stries de dépeçage, façonnages et gravures. Les traces de dépeçage, par incision et raclage, sont les plus fréquentes. Elles sont pratiquement toutes concentrées sur le squelette crânien. Plutôt qu'un scalp ou une récupération de parties consommables, il s'agissait apparemment de retirer les chairs, par le sectionnement des insertions musculaires, afin de désarticuler le corps osseux et d'en récupérer les fragments (Le Mort 1986; Le Mort et Gambier 1992). Dans les grottes d'Isturitz, du Placard et de Maszycka, quelques fragments de crânes ont d'ailleurs subi des fractures volontaires postérieures au dépeçage : ce dernier ne serait qu'une étape de la chaîne opératoire.

Le façonnage des os humains permit la réalisation de plusieurs « objets ». Les artefacts les plus courants sont des dents perforées, sortes de pendeloques ou de perles. Un « collier » de dents humaines a ainsi été mis au jour à Bédeilhac (Malvesin *et al.* 1954; Gambier 1991). Les grottes du Chaffaud (de Longuemar 1966), de Saint-Marcel (de Beaune 1995) et de Saint-Germain-la-Rivière (Gambier 1991) ont également livré semblables pendentifs. Au Rond-du-Barry, un pariétal d'adulte fut perforé à deux reprises (Mazière 1986). Un fragment de crâne d'un jeune enfant, découvert au Veyrier en Haute-Savoie, aurait subi le même sort (Lagotala 1920).

À la grotte du Placard, après dépeçage, plusieurs calottes ont été découpées en « bol » (fig. 63; Breuil et Obermaier 1909; Le Mort et Gambier 1992). Au Castillo, en Cantabrie, les frontaux de deux adultes présentent des traces de fractures, antérieures à la fossilisation des os : geste intentionnel ou accident (Garralda 1992) ? D'autres crânes ont subi des traitements plus étranges encore. À Rochereil, un enfant hydrocéphale a été trépané (Vallois 1971). Cependant, cette opération n'aurait pas été curative : la rondelle, parfaitement régulière, qui fut détachée sur le haut de l'os frontal, fut découpée depuis la table interne de la voûte crânienne. Le geste est donc intervenu après la mort du jeune enfant, sur un crâne déjà démonté.

Dans une des orbites oculaires du crâne mis au jour au Mas d'Azil, une lame osseuse a été

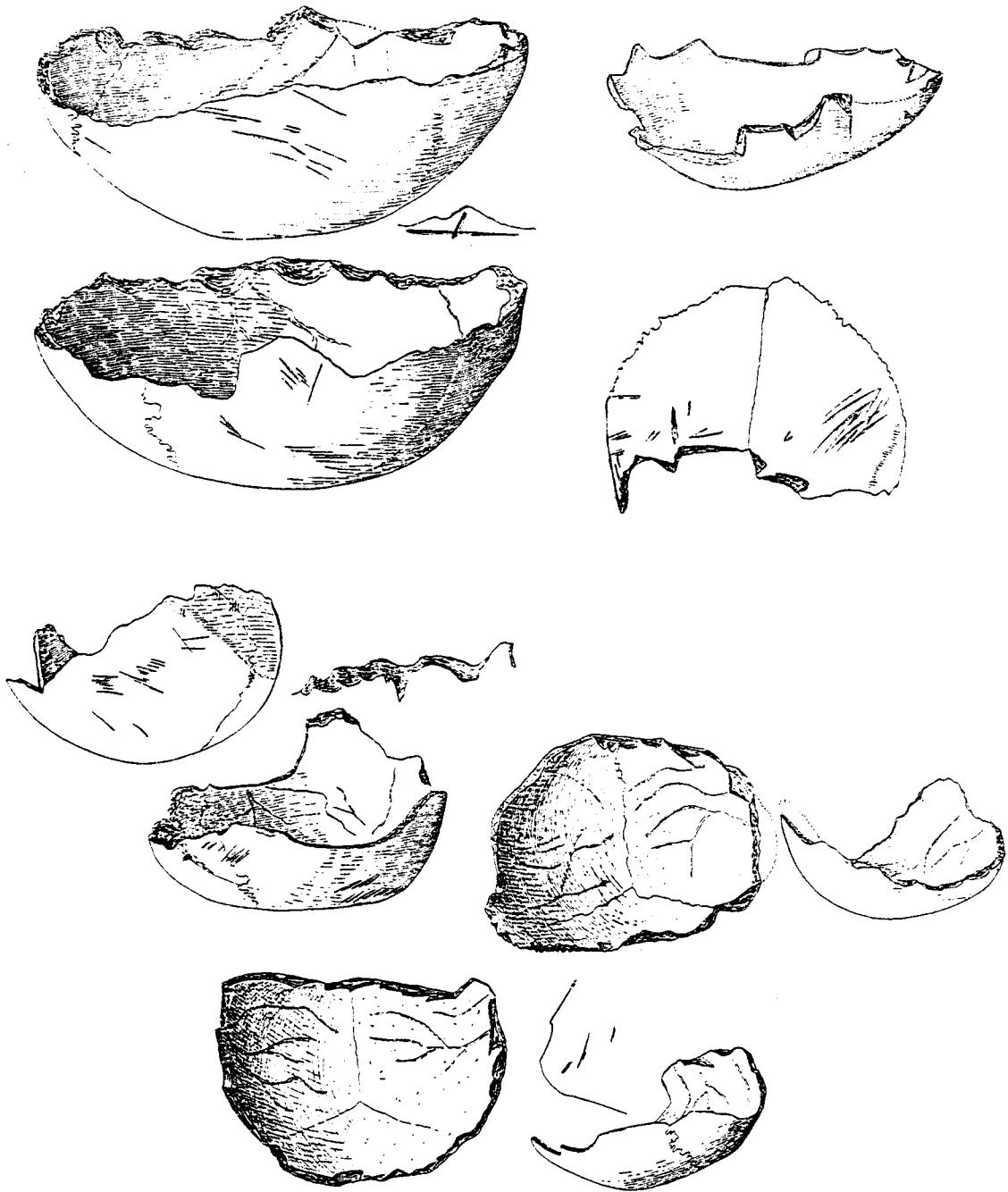


Fig. 63. Crânes découpés de la grotte du Placard, Charente (d'après Breuil et Obermaier 1909 : 528-529; sans échelle)

découverte, fabriquée aux dépens d'un corps vertébral de cervidé. Une seconde plaquette du même type, mais fragmentaire cette fois, fut trouvée dans le voisinage immédiat de la célèbre tête ariégeoise (Vallois 1961). Les cavités des yeux auraient été colmatées par ces petites rondelles mises en forme. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que la lame osseuse complète était, par polissage, parfaitement mise à gabarit pour l'orbite gauche. Cette caractéristique est malheureusement difficilement contrôlable pour la seconde plaquette, dont les lacunes furent complétées par de la cire, il y a un peu plus de trente ans, pour les besoins de la démonstration.

Une découverte récente achève de nous renseigner sur l'intérêt des Magdaléniens pour la manipulation des morts. Au Rond-du-Barry (Haute-Loire), dans une couche du Magdalénien I datée de 17.100 ± 450 B.P., un crâne avait été déposé, la voûte orientée vers le bas, dans une sorte de petit caisson en pierre (de Bayle et Heim 1989; Heim 1992). Quelques objets lithiques, un bois de renne scié et des esquilles osseuses mélangées à du charbon de bois accompagnaient cette relique. Ce crâne fut donc volontairement désolidarisé du reste du squelette —y compris de la mandibule—; la manière dont il fut enfoui l'atteste clairement.

Enfin, il faut signaler quelques os humains, dépecés et façonnés, qui ont servi de support à des décors gravés. Une dent humaine du site de La Combe porte ainsi quelques traits incisés au silex (McCurdy 1914; de Beaune 1995); deux portions de crânes de la grotte d'Isturitz montrent encore des décors tracés sur leur table interne (Buisson et Gambier 1991).

2.1.2. Rassemblement des morts

Dans la plupart des gisements concernés par des manipulations de corps, on observe la présence de plusieurs défunt. À Isturitz, on dénombre pas moins de 43 individus, représentés essentiellement par leur squelette crânien (Gambier 1990-1991), dont 31 auraient atteint l'âge adulte. Vu la fragmentation des pièces osseuses, cette estimation ne peut être que trop faible. Certains appariements entre fragments ne sont pas vérifiables et les anthropologues ont préféré ne pas accroître le nombre minimum d'individus en refusant systématiquement les associations potentielles. La même démarche a été appliquée aux restes mis au jour dans la grotte du Placard. Là, le nombre d'individus oscille, selon les estimateurs utilisés, entre 24 et 54, dont 8 ou 12 enfants (Le Mort et Gambier 1991).

À Maszycka en Pologne, les ossements humains récoltés se rapportent à un minimum de seize individus, dont la moitié à des adultes (Kozłowski *et al.* 1995 : 245-252). À Lachaud, ce ne sont pas moins de huit squelettes qui ont été manipulés et dispersés sur le site (Cheynier 1965). À l'intérieur de la grotte de Saint-Germain-la-Rivière, cinq défunt très partiellement conservés étaient répandus de façon lâche dans la couche « B » du remplissage, sans relation apparente avec la célèbre tombe découverte sur le même gisement (Blanchard *et al.* 1972).

Dans l'abri Duruthy, deux squelettes très disloqués ont été exhumés, dont on ne saura sans doute jamais s'ils ont réellement reçu une sépulture, ni s'ils relèvent l'un et l'autre du même horizon culturel (Hamy 1874; Arambourou 1978). Enfin, le site de La Madeleine n'aurait pas uniquement livré les restes d'un jeune enfant soigneusement inhumé : quelques ossements erratiques ont encore été mis au jour, qui portent des traces de dépeçage et qui se rapportent à plusieurs individus (Le Mort et Gambier 1992).

2.1.3. D'ouest en est : diversité des rites

Comme au Mésolithique, on constate que le traitement des morts au cours du Paléolithique supérieur récent est globalement assez différent selon que l'on s'adresse au monde occidental ou à celui de l'Europe centrale. Côté occidental, les inhumations sont rares : le dépeçage et le façonnage de squelettes constituent la norme ; le rassemblement de morts n'interviendrait qu'après ces manipulations. Ailleurs par contre, dans la péninsule italienne par exemple, les défunt reçoivent systématiquement une sépulture et, s'il existe comme dans le Magdalénien une propension à rassembler plusieurs défunt sur un même site, c'est par le biais de petites « nécropoles » ou de tombes multiples que l'opération est conduite (Mussi *et al.* 1989 : 451).

L'Épigravettien italien est immobile dans sa tombe, le Magdalénien occidental est intégré aux activités des vivants, son crâne tantôt transformé en parure ou en « bol », tantôt abandonné dans une aire détritique en marge d'un habitat. Dans leurs rites, les Épigravettiens semblent procéder de l'addition d'individus dont l'intégrité physique est préservée, tandis que les Magdaléniens s'intéressent beaucoup plus à collectionner des « objets » prélevés sur plusieurs squelettes. Les fouilles récentes menées en Vénétie ont montré le souci particulier des Épigravettiens à signaler certaines tombes par des pierres décorées de motifs géométriques ou zoomorphes (Broglio 1996). Un quelconque arrangement de ce genre n'a encore jamais été rencontré dans le Magdalénien.

2.1.4. Changements dans la continuité

On ne peut prétendre, évidemment, que les manipulations de corps du Magdalénien aient eu la même valeur que celles observées pour le Mésolithique, pas plus d'ailleurs qu'on ne peut affirmer l'uniformité de leur motivation au cours des derniers millénaires qui ont précédé la néolithisation. Mais la dichotomie observée dans les rites funéraires du Mésolithique européen semble s'appuyer sur des traditions déjà bien établies au cours du Paléolithique supérieur récent. Ceci n'empêche pas de reconnaître entre les deux périodes de grandes différences dans le traitement des morts.

Si on a déjà souvent évoqué les changements climatiques profonds du 10^e millénaire, avec le passage d'un milieu ouvert, riche en gibier grégaire, à un environnement forestier aux ressources cynégétiques d'un nouvel ordre, pour justifier l'originalité des industries mésolithiques, on n'a

peut-être pas assez dit que ces mêmes changements ont sans doute modifié les rapports de l'homme à la nature sous un tout autre aspect. Au regard des grottes ornées magdalénien, par exemple, on pressent que les animaux devaient tenir un rôle important dans la vie spirituelle du Paléolithique supérieur occidental; la transformation du milieu naturel ne fut sans doute guère propice au maintien de cette tradition.

D'ailleurs, régression des manifestations artistiques et développement considérable des inhumations montrent qu'il y eut très probablement au début de l'Holocène une focalisation des idéologies sur l'homme (van Berg et Cauwe 1996). Les nécropoles et les sépultures collectives apparaissent à cette époque, regroupant parfois plusieurs dizaines de défunt : les morts acquièrent une importance nouvelle, qui n'est pas due uniquement à de meilleures conditions de préservation des vestiges. Pourtant, toutes ces modifications semblent s'inscrivent dans la continuité. Il n'est nullement fait table rase des pratiques précédentes, qui semblent plutôt réactualisées en fonction des temps nouveaux.

2.2. Les rites des premiers agriculteurs occidentaux

Globalement, mégalithes, grottes sépulcrales et hypogées du Néolithique moyen-récent occidental abritent des sépultures collectives. On connaît quelques exceptions mais qui n'altèrent guère la tendance générale, telles les cistes helvétiques de type Chamblandes (Moinat et Stöckli 1995 : 233-240) ou quelques longs tumulus danois (Mohen 1989 : 82-83). Sépultures collectives et mégalithisme sont liés, sans doute de façon lâche au début, plus rigoureusement par la suite.

Au cours de l'évolution du Néolithique, on voit, en effet, la sépulture collective gagner du terrain, pour devenir quasi systématique à la fin de la période. Dès le Seine-Oise-Marne, dans le Nord de la France, le rite collectif est associé à une grande variété de monuments funéraires —allées couvertes et allées non mégalithiques, hypogées, grottes sépulcrales, *totenhütte*, etc.— (Masset 1997). Dans les contrées plus méridionales, peu touchées par le phénomène au début du Néolithique moyen, la sépulture collective devient également récurrente dès la fin du 4^e millénaire : en Suisse, les monuments de type Chamblandes de la deuxième génération deviennent les réceptacles d'inhumations multiples ou répétées (Moinat et Stöckli 1995 : 233-240); en Languedoc oriental, Ferrières puis Fontbuxiens accumulent leurs morts à l'intérieur d'hypogées (Colomer 1989; Gasco et Gutherz 1986); les sépultures collectives en grotte ou sous dolmen semblent la règle dans le Néolithique final de Provence (D'Anna 1995). Il s'ensuit que l'on perçoit une évolution propre au Néolithique occidental, où le passage progressif de la tombe individuelle à la sépulture collective est illustré par de nombreuses situations intermédiaires.

L'émergence de l'architecture en grandes pierres semble suivre un itinéraire assez comparable, bien que légèrement distinct. Dès le Cerny, les tombes tendent à un certain monumentalisme,

encore au service d'inhumations individuelles. En témoignent les nécropoles de Passy dans l'Yonne, de Balloy en Seine-et-Marne (Duhamel et Prestreau 1991; Mordant 1991) ou les tombes sous dalle mégalithique de Malesherbes, dans le Loiret (Richard et Vintrou 1980). Les premiers tertres funéraires bretons semblent procéder de la même tendance au gigantisme (Mohen 1989 : 81-85). D'aucuns voudraient y reconnaître les prémisses de la grande architecture en pierre (Joussaume 1990 : 39-45; Chancerel *et al.* 1992 : 171-172; Boujot et Cassen 1992 : 206).

2.2.1. Dynamique des sépultures

Depuis plusieurs années déjà, il n'est plus guère question d'entreprendre la fouille d'une sépulture mégalithique sans aborder la reconstitution des gestes funéraires qui s'y sont déroulés et la description des avatars du monument. Ainsi, l'étude de l'architecture et des rites s'accompagne-t-elle dorénavant de considérations difficiles à ranger dans une classification typologique. Cette nouvelle vision du traitement des morts et de l'architecture funéraire demande sans doute de reconsiderer le récit de leur genèse qui, traditionnellement, s'appuie sur le présupposé d'une évolution : de l'individuel au collectif, de la simple fosse à l'espace funéraire monumental (Boujot 1996; Boujot et Cassen 1992 : 197; Boujot et Chambon 1995; Briard 1995 : 7-19).

La perte des connexions anatomiques de la plupart des squelettes déposés dans les tombes collectives néolithiques fut d'abord attribuée au souci de gagner de la place dans ces caveaux (Coutier et Brisson 1959 : 711) ou au décharnement préalable des défunt (de Baye 1880 : 185). Dans cette optique, si la tombe est visitée afin d'y entasser les morts au fil des décès, elle reste un lieu statique destiné à l'accumulation des reliques des ancêtres.

Cependant, depuis la fouille de l'hypogée des Mournouards (Marne) par André Leroi-Gourhan, on sait que les dépôts secondaires sont loin d'être systématiques et que la dislocation d'un squelette est souvent postérieure à son admission dans la tombe (fig. 64; Leroi Gourhan *et al.* 1962). Plus récemment, Henri Duday soulignait l'importance de la persistance de certaines connexions, parmi les plus fragiles, qui attestent le dépôt de corps entiers (Joussaume 1990 : 65). Le cas fut observé à l'Aven de la Boucle à Corconne (Gard) et dans le dolmen de Peirières (Aude). La même situation vaut également pour plusieurs sépultures sous abri naturel du bassin de la Meuse, en Belgique (Toussaint 1991). Les exemples sont aujourd'hui nombreux qui montrent que désordre anatomique ne rime pas nécessairement avec apport de squelettes décharnés.

Les manipulations post-inhumatoires avaient-elles alors pour fonction d'assurer le maintien de l'espace sépulcral en état de recevoir de nouvelles inhumations ? La proposition est éventuellement vraie pour quelques petites cavités sépulcrales ou certains monuments de dimensions réduites. Mais la majorité des situations rencontrées lors des fouilles récentes indiquent plutôt des motivations plus complexes que le simple souci de gérer l'espace disponible. Quoi qu'il en soit, ces gestes impliquent à tout le moins le renoncement à l'individualité des défunt. Les

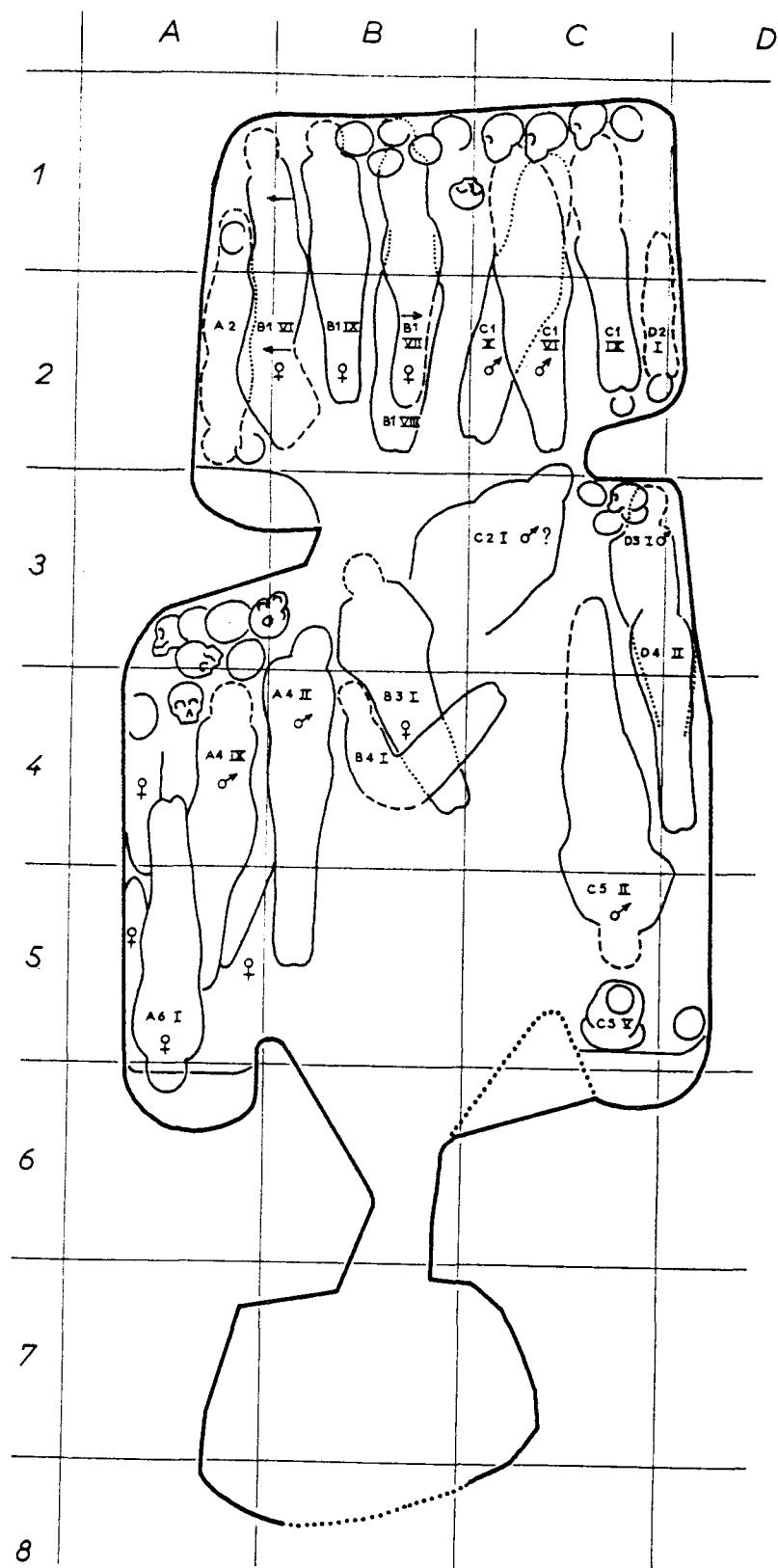


Fig. 64. Restitution de la position des corps lors de la dernière phase de l'emploi de l'hypogée II des Mournouards (Marne; traits pleins : parties des corps encore en connexion; tirets : parties des corps déplacées ou manquantes; pointillés : parties recouvertes par d'autres corps; presque tous les crânes ont été déplacés; d'après Leroi-Gourhan et al. 1962 : 89)

cadavres ne devaient pas être perçus comme des objets inertes : les apparences physiques des morts se modifient naturellement et les vivants de l'époque tiennent apparemment compte de ces variations : ces dernières sont acceptées, voire accentuées, plutôt que combattues ou contournées, à l'instar d'autres civilisations, ailleurs ou en d'autres temps.

Quelques chambres mégalithiques parmi les plus vastes ne contiennent pas nécessairement un nombre élevé de cadavres ; ces derniers n'en subissent pas moins de fréquentes manipulations. Citons l'exemple du tumulus C de Champ-Châlon à Benon (Charente-Maritime; Joussaume 1983), dans lequel un nombre réduit de défunt ont été inhumés ; des prélèvements ont pourtant été effectués sur les squelettes à l'époque même de l'utilisation du monument (Joussaume 1990 : 61).

Dans des tombes surpeuplées, il n'est pas rare de ne rencontrer de squelettes préservés en connexion qu'à la base de la couche d'inhumation. Or, c'est la situation contraire que l'on aurait dû observer si les premiers occupants avaient été bousculés pour faire place aux nouveaux arrivants. Ainsi, dans l'hypogée de Sarrians (Vaucluse), plus de 80 squelettes en connexion, étalés sur une surface de 12 m² seulement, étaient-ils surmontés de restes humains désarticulés (Mahieu 1987).

À la sous-représentation des crânes dans certaines tombes, on opposera leur présence anormalement élevée dans d'autres. La Chaussée-Tirancourt (Somme) connaît un excédent de crânes significatif, tandis qu'un déficit est observé dans un dolmen de Benon (Masset 1993 : 110). Les dents ne suivant pas toujours les mêmes déplacements, c'est bien de crânes et non de têtes qu'il s'agit. Il en est de même dans la sépulture collective n° 2 de Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne) où des crânes d'adultes ont été extraits de la tombe. Dents et mandibules retrouvées au voisinage des vertèbres cervicales attestent le prélèvement de ces crânes après la disparition des chairs et des ligaments ; certains os longs ont subi le même sort (Masset *et al.* 1967 : 90-91).

La déconnexion des squelettes dans les sépultures collectives ne peut donc être attribuée à la seule conséquence de l'apport successif de corps, pas plus qu'elle ne dépend systématiquement du décharnement préalable des dépouilles ou des limites imposées par l'espace funéraire. On n'entrevoit guère d'explication à bon nombre de manipulations, sinon par rapport à des rites consciemment assumés. On entend par là des gestes qui ne relèvent d'aucune disposition pratique, mais dont la signification ressortit plutôt au rôle des ancêtres dans la société.

L'ordre d'accession des corps dans la tombe ne détermine certainement pas le traitement qu'ils subiront. Le premier déposé dans un monument n'est pas systématiquement manipulé ; certains morts, choisis pour quelque raison, subissent des prélèvements, avant, pendant ou après l'inhumation d'autres. La situation est donc plus complexe qu'il n'y paraissait autrefois. Au lieu d'une stabilité, on perçoit plutôt les mouvements que les vivants imprimaient volontairement aux morts. Aussi, l'immobilité des sépulcres, après leur abandon, refléterait-elle d'abord la fin d'une cinétique, en fonction de quoi toute tentative de reconstitution du dépôt originel semble caduque, à moins de parvenir à en retracer les avatars.



Fig. 65. Position des corps dans quelques tombes de la nécropole rubanée d'Essenbach-Ammerbreite (Bavière inférieure; d'après Brink-Kloke 1990 : 461-472)

2.2.2. Du Mésolithique au Néolithique

Dans des monuments mégalithiques anciens, souvent multicellulaires, tel le cairn de La Hoguette en Normandie, les morts sont inhumés, tantôt individuellement, tantôt collectivement (Caillaud et Lagnel 1972). D'une chambre à l'autre, le traitement n'est pas identique : quelques corps sont manipulés, d'autres ont conservé leur intégrité physique. Ethnicités diverses s'appropriant le même monument ? Statut particulier de quelque personnage ? Interruption, à différents stades, du cycle d'utilisation des tombes ?

On retrouve ici une variété de rites aux accents déjà anciens : le Mésolithique atlantique nous avait déjà habitués à cette hétérogénéité. Tant à La Vergne, en Charente-Maritime (Duday et Courtaud 1998), qu'à Téviec ou Hoëdic dans le Morbihan (Péquart 1954; Péquart *et al.* 1937), quelques tombes étaient laissées intactes, d'autres visitées, certaines utilisées à plusieurs reprises. L'association de quelques défunt, quitte à les désarticuler, avait une certaine valeur. Cette concomitance de plusieurs traitements des morts dans les mêmes tombes ou dans des groupes de sépultures liées par une architecture unique, tout au long du Mésolithique et du Néolithique, montre qu'un passage progressif de l'inhumation individuelle à la chambre collective ne serait qu'une illusion, issue probablement de la manie classificatoire de nos sciences et de l'*a priori* que le simple doit toujours précéder le complexe.

En réalité, la sépulture collective néolithique est constamment le théâtre de gestes funéraires variés et non systématiques, mais qui, comme au Mésolithique, procèdent le plus souvent de la manipulations des cadavres. En Europe occidentale, des derniers chasseurs aux premiers agriculteurs les similitudes sont fortes : le même manque d'intérêt pour la conservation des dépouilles, la même acceptation de la perte de l'individualité de la plupart des défunt, les mêmes dislocations post-inhumatoires des squelettes, la même tradition à visiter régulièrement la chambre des morts, la même propension à modifier l'architecture des tombes pendant leur usage.

Or, une fois encore, l'Occident se démarque des autres provinces. Le Néolithique d'Europe centrale agit de tout autre façon avec ses morts. Chacun y reçoit sa propre sépulture, jamais bousculée, même pour permettre d'autres inhumations (fig. 65; Jeunesse 1997). La mémoire de l'emplacement des tombes, pourtant de simples fosses, est apparemment entretenue : les morts —ou les vivants— auraient eu besoin de quiétude.

Les premières civilisations agricoles d'Europe centrale sont responsables de l'introduction de l'économie néolithique en Occident; cependant, ni la forme des tombes des régions atlantiques —et les moyens spectaculaires mis en œuvre pour les construire—, ni le traitement des morts y afférent n'ont d'antécédents dans les cultures pionnières du Néolithique européen. Seule l'allure générale des *Long Barrows* rappelle les maisons rubanées (Hodder 1990), mais cet épiphénomène n'est certainement pas suffisant pour accréditer une liaison forte entre le Néolithique ancien européen et le Mégalithisme.

À ceux qui évoqueraient les quelques monuments funéraires de grande ampleur du monde danubien tardif, afin d'attester une continuité propre au Néolithique, sans référence au monde des chasseurs, on répondra que les tombes de Passy ou les premiers grands tumulus apparaissent uniquement en Occident, alors que le Néolithique danubien y est finissant, jamais plus à l'est, là où la pérennité de cet univers culturel n'est pas à mettre en cause !

2.2.3. Impact du Néolithique

Apparemment, lors de la néolithisation de l'extrême occident de la péninsule européenne, seuls l'agriculture et l'élevage sont passés, ne modifiant guère les traditions des chasseurs de jadis. Mais, on sait depuis longtemps qu'un transfert économique peut se concevoir sans que tous les traits de la société qui accepte le changement ne subissent nécessairement une acculturation profonde. Dans le cas présent, il est de toutes façons intenable d'encore affirmer que le Néolithique ancien, originaire des Balkans, ait apporté à l'Occident, dans la foulée d'une nouvelle économie, des coutumes funéraires totalement différentes de celles qui avaient cours en Europe centrale, mais qui correspondent mot pour mot à des traditions millénaires sur la façade atlantique.

Qu'on ne s'y trompe pourtant pas : une continuité occidentale, par delà la néolithisation, ne va pas sans d'importants changements, y compris dans le traitement des morts. Les rites funéraires du Néolithique atlantique se sont modifiés depuis les âges mésolithiques, on en voudrait pour seule preuve l'essor considérable de l'architecture funéraire. L'introduction de l'agriculture et de l'élevage eut manifestement un impact important, mais la façon de réagir à ces circonstances inédites tiendrait des populations du cru et non des premiers tenants de la nouvelle économie.